

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département
HERAULT

Délibération 2023/45

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE PERET**

Séance du 4 juillet 2023

Date de la convocation : 27/06/2023
Date d'affichage : 27/06/2023
Nombre de membres en exercice : 15
Nombre de membres présents : 13
Nombre de membres votants par procuration : 0
Nombre de membres ayant pris part à la délibération : 13
POUR : 7 CONTRE : 4 (VIDAL GUIZIOU DEL ROX SILHOL I)
ABSTENTION : 2 (BONAFE SILHOL S)

Objet de la délibération : LOYER APPARTEMENT PEYRAL

L'an deux mil vingt-trois et le quatre juillet à dix-huit heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle du conseil municipal, sous la présidence de Mme I. SILHOL.

Président : I.SILHOL

Présents : Magalie BILHAC, Éric BONAFE, Bruno CASTES, Bernadette DEL-ROX, Grégory GUIZIOU, Muriel HUGOL, Stéphanie JEUNET, Patrick LOUX, Sébastien SILHOL, Pauline SOULAIROL, Christophe VIDAL, Dominique ZARAGOZA

Absents votants par procuration : /

Absents excusés : Estelle BONNIOL, Christine NOHARET,

Quorum : 13/15 Votants 13/15 Monsieur Bruno CASTES est élu secrétaire.

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que les travaux de rénovation de l'appartement situé au-dessus de la salle des fêtes au Peyral seront terminés en septembre.

Pour rappel, ce logement comporte 1 cuisine, 1 salon, 1 salle d'eau, 2 chambres, ainsi qu'une terrasse et un jardinet. Il dispose d'une climatisation réversible. Sa surface totale est de 105 m².

Le Conseil Municipal est invité à délibérer.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé du Maire et après en avoir délibéré,

DECIDE à la majorité de fixer un loyer de 650 € mensuel hors charge avec une révision annuelle selon l'indice de référence des loyers du 3^{ème} trimestre n-1.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus
Le Maire, Isabelle SILHOL



Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture
Et publication ou notification le

Sous-Préfecture de LODEVE
Date de réception de l'AR: 10/07/2023
034-213401979-20230704-DE_2023_045-DE